



Le Conseil Général au château de Vaux

Le 19 septembre dernier beaucoup de monde se dirigeait vers le château de Vaux à l'occasion d'un concours organisé par le Conseil Général des Yvelines sur le patrimoine du département.

Pour y parvenir, il fallait répondre à une série d'énigmes, dont la dernière que voici :
ÉNIGME 11

Énigme proposée par la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques des Yvelines.

Pour trouver la ville du rendez-vous fixé à 15 h le 19 septembre 2009, résolvez ce rébus :

- Sa 1^{re} lettre est la 1^{re} du nom du visiteur de la 1^{re} énigme.

- Sa 2^e lettre est la 2^e de l'inconnu de la 4^e énigme.

- Sa 3^e lettre est la 2^e du nom de l'inconnu de la 2^e énigme.

- Sa 4^e lettre est classiquement celle utilisée pour désigner une inconnue.

- Le tout est sur Seine.



De gauche à droite : Ana Monnier Maire Adjoint de Vaux, Michel Vignier, Conseiller général du canton de Meulan (de dos), Alain Schmitz, Président du Conseil général des Yvelines, Carl Hedengren, propriétaires du Château, Luc-Oliver Baschet et Jean-Claude Bréard, Maire adjoint de Vaux.

Le sculpteur MAROCHETTI y a sa place, votre véhicule (mais il y a une gare) trouvera la sienne à côté de l'église. En son château, vous entrez en fonction de l'exactitude de vos réponses aux 10 énigmes.

La réponse était simple : le château de Vaux-sur-Seine !

Le concours a ainsi trouvé son épilogue.

Ce « lieu mystère » a été déniché par près de

90 personnes. Vingt d'entre elles se sont partagé les lots remis par M. Alain Schmitz, Président du Conseil Général : vélo de ville, dictionnaire culinaire d'Alexandre Dumas, lecteur mp4, une journée au Château de Breteuil, un week-end dans un Gîte de France des Yvelines ou un Pass'activités au musée / jardin Maurice Denis à Saint-Germain-en-Laye.



LES DÉCHETS VERTS

NE DOIVENT PAS ÊTRE ABANDONNÉS DANS LE MILIEU NATUREL !



De nombreux déchets végétaux provenant de jardins sont « déposés » sur le bord des chemins ou en bord de Seine.

Outre l'indélicatesse de ce geste, cela pose un problème quant au devenir du chemin qui va se transformer en décharge, ou des berges de Seine qui perdent toute végétation et se fragilisent !

Nous rappelons que le producteur de déchets végétaux est responsable de leur devenir selon le Code de l'Environnement (art. L541-2) : « toute personne qui produit ou détient des déchets [...] est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination conformément aux dispositions [prévues], dans des conditions propres à éviter [les] effets [néfastes] ». Ainsi ces déchets ne doivent pas être abandonnés

(dans le milieu naturel ou ailleurs) et doivent faire l'objet de collectes sélectives : l'élimination des déchets verts ne peut être réalisée que dans des installations classées pour la protection de l'environnement.

Autrement dit, il faut soit faire du compost (très bon fertilisant pour votre jardin), soit amener ses déchets verts en déchetterie, soit les conditionner pour une collecte adaptée (voir SIVATRU). Il n'y a pas d'autre solution légale ... et écologique !

La responsabilité du producteur de déchets peut être recherchée en cas de pollution ou même de risque de pollution des sols, ou si des déchets sont abandonnés, déposés ou traités contrairement aux prescriptions imposées par la réglementation. L'autorité ti-

tulaire du pouvoir de police peut, après mise en demeure (art. L541-3 du C. de l'Environnement) :

- assurer d'office l'exécution des travaux nécessaires aux frais du responsable

- obliger le responsable à consigner entre les mains d'un comptable public une somme correspondant au montant des travaux réalisés, laquelle sera restituée au fur et à mesure de l'exécution des travaux.

Personne ne souhaitant en arriver là, nous espérons que cette information aura fait prendre conscience aux responsables de ces décharges sauvages de végétaux de leur responsabilité légale, écologique et civique.

J-C Bréard,

Maire adjoint à l'Urbanisme et au Cadre de vie

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Dans la droite lignée des précédentes années, la Semaine de la Réduction des Déchets a de nouveau lieu en 2009, du 21 au 29 novembre. La particularité cette année : la Semaine devient européenne.

Des actions de sensibilisation à la réduction des déchets seront organisées dans toute l'Europe, par diverses parties prenantes (réseaux associatifs, écoles, universités, administrations, entreprises, etc.) et cibleront différents publics (grand public, salariés, écoliers, etc.).

Un engagement des pouvoirs publics

Sachant que la production d'ordures ménagères a doublé en 40 ans, le ministère du Développement Durable et l'ADEME interviennent pour que chacun se mobilise sur l'objectif issu du Grenelle : réduire ces déchets de 5 kg par an et par habitant pour la période 2008-2012, soit 25 kg de moins en 5 ans.

2 D'autre part, un autre objectif chiffré fixé par le Grenelle Environnement est la diminution à l'horizon 2012 de 15 % des déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération.

Des actions concrètes à la portée de tous !

Une bonne façon de diminuer la part des déchets destinés aux ordures ménagères, à l'enfouissement ou à l'incinération est tout simplement... trier plus, et mieux.

Il s'agit pour tout un chacun de mieux connaître les consignes de tri afin de jeter plus de déchets recyclables dans les poubelles de tri



au lieu de les jeter avec les ordures ménagères par méconnaissance.

Par exemple, savez-vous que les boîtes de conserve, canettes de soda et bidons de sirop sont à jeter dans la poubelle de tri à couvercle marron avec les bouteilles en plastique, le papier et le carton.

Les emballages en acier et en aluminium sont recyclables à 100% et à l'infini et conservent les mêmes qualités que le non recyclé.

Et n'oubliez pas : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !



LES DÉCHETS VERTS SONT RECYCLABLES !

Vos résidus de tontes, mauvaises herbes, feuilles mortes et fleurs fanées font l'objet d'une valorisation organique par compostage au Centre CYRENE de Triel-sur-Seine. Afin de vous assurer qu'ils bénéficieront de ce traitement, déposez-les en même temps que vos ordures ménagères, dans des sacs de 100 litres remplis aux $\frac{3}{4}$. La limite est fixée à 3 sacs par jour de collecte d'ordures ménagères.

Attention toutefois à ne pas y déposer de terre, de pierres ni de branchages et souches. Les branchages peuvent être collectés avec les encombrants, en fagots ne dépassant pas 1,50 m de long.

Tous les renseignements sur www.sivatru.fr

J-P Couteleau, vice président du Sivatru

LES TRAVAUX dans notre Commune

Les chantiers de voirie ont été engagés à la rentrée : la rue du Temple (en partie), le Chemin des Jeunes Plantes, le Chemin des Plâtrières ont été refaits tandis que les travaux ont commencé pour le Chemin des Acacias et le Chemin des Clos (en partie).

- Au cimetière, le chantier a concerné les allées, les zones engazonnées, tandis que l'entrée est maintenant sécurisée grâce à une gâche électrique permettant l'accès au cimetière uniquement dans la journée.

- Grâce à l'aide du Parc Naturel Régional du Vexin, la réhabilitation du lavoir « Her vieux » est également au programme : la toiture en zinc, semblable à l'origine, est en cours de pose, et les maçonneries seront restaurées.

Le Pass Foncier arrive à Vaux Sur Seine

Nouveau dispositif destiné à favoriser l'accès à la propriété des ménages, le Pass Foncier est un prêt aidé par le 1% logement, accompagné d'une participation active de la collectivité territoriale. Le taux de TVA applicable au prix du logement est de 5,5% au lieu de 19,6%.

Les 3 conditions à remplir sont :

- vous êtes primo-accédant de votre résidence principale (vous n'avez pas été propriétaire de votre résidence principale au cours des deux dernières années),

- vous recevez une aide à l'accession sociale à la propriété d'une ou plusieurs collectivités locales, dont votre mairie (de 3 000 € à 5 000 €).

- vos revenus fiscaux respectent les plafonds de ressources du PSLA (Prêt social location-accession).

CONTACTEZ :

- la mairie

- le CIL/CCI (Comité Interprofessionnel du Logement / Chambre de Commerce et d'Industrie gestionnaire du 1% Logement).

Liste des CIL/CCI sur le site Internet : www.uesl.fr

Marché

Depuis le samedi 10 octobre, notre marché s'est installé au square du 19 mars 1962, en face de la poste. Un nouvel emplacement plus près des autres commerçants, plus sécurisé, plus convivial, ombragé et calme où vous pourrez retrouver tous les samedis le poissonnier, le fruitier primeur, la pâtisserie ainsi que notre apiculteur en attendant d'étoffer les services d'autres commerçants.

Objets perdus, objets trouvés

A Vaux-sur-Seine, la Police Municipale assure la prise en compte et la gestion des objets trouvés (réception, stockage, identification, restitution).

Vous avez trouvé un objet sur le territoire communal : contactez la Police Municipale qui se chargera de le restituer à son propriétaire.

Vous avez égaré vos clés, votre portefeuille, votre sac à main, ... prévenez immédiatement la Police Municipale. Peut-être ont-ils déjà été retrouvés et confiés à ce service communal.

PATRIMOINE

Les journées du Patrimoine à Vaux

Le Pavillon d'Artois

Pour la deuxième année, monsieur de Bé-kessy nous a permis de visiter cette belle demeure de la fin du XVIIIe siècle, qu'est le « Pavillon d'Artois ». Environ cinq cents personnes ont pu, ce dimanche 20 septembre, découvrir ou redécouvrir le parc et ses jardins à l'anglaise, à la française et à l'italienne, la pommeraie, la grotte et son ru, la serre et ses orchidées, la petite ferme, le petit théâtre où les meilleurs des pianistes purent exercer leur talent et la salle à manger où, vers la fin de la journée, les visiteurs se virent offrir une coupe de champagne. Nous remercions également M. et Mme Rodrigues, les intendants du Pavillon, pour leur accueil chaleureux.

D'autres portes ouvertes attendaient les visiteurs : l'église Saint-Pierre-ès-Liens et le parc du château dont la terrasse offre une vue superbe sur la vallée de la Seine.

Luc-Olivier Baschet, délégué au Patrimoine



Photo : José Lerno

Église portes ouvertes

La dynamique créée par ses deux voisins : le Pavillon d'Artois et le Château favorise chaque fois les visites de l'église, peu visible. Outre deux expositions, l'une sur des images anciennes, l'autre sur l'histoire de l'orgue et les divers orgues avec fond sonore, la visite est toujours un moment captivant. Les curieux ont beaucoup apprécié le lieu et l'accueil. Certains viennent dans une démarche personnelle : retrouver un lieu qui fut familier ; faire la connaissance de l'église du village ; montrer aux enfants ce que renferme ce grand bâtiment et, petit plaisir suprême, voir s'animer le battant de la cloche quand on a eu le courage de gravir le petit escalier

de pierre pour découvrir tout cet espace charpenté insolite.

Il n'est pas trop tard ... pour venir ou revenir à la découverte de l'église puisqu'une conférence sur son histoire sera animée dimanche 15 novembre 2009 à 15 h, dans le cadre de « Art, Culture et Foi ».

Martine Mourier

La Communauté de Communes Vexin-Seine... au fil de l'eau.

Lors des journées européennes du Patrimoine, organisées le 3^e week-end de septembre, la Communauté de Communes Vexin-Seine a proposé aux habitants des huit communes qu'elle regroupe un circuit découverte des patrimoines liés à l'eau.

Cette journée de découverte a permis la visite de quelques sites remarquables de notre territoire liés à l'eau : sources, captages, rus et rivières, lavoirs, moulins, etc.

Sous un soleil radieux, les participants ont également embarqué sur un bateau-péniche, pour effectuer une croisière de deux heures sur le fleuve, entre Vaux et Juziers, à la découverte de l'histoire de l'homme et de cette Seine décrite par l'historien Fernand Braudel comme façonnée par "la géographie des eaux courantes", "serpent compliqué et paresseux qui va tout de même ... jusqu'à la mer". (in *L'identité de la France*)

Animée par des experts, Romuald Cosson, du Parc naturel régional du Vexin français, Gilles Le Maire, guide du Vexin français et Pierre-Jean Trombetta, archéologue et élu de Vexin-Seine, cette journée a permis à 150 personnes, de découvrir ou redécouvrir la place de l'eau dans l'histoire comme dans leur vie quotidienne ; captage d'eau potable (sources de la Bernon et de la Montcient), travaux d'irrigation, de force motrice, de drainage et enfin voie de transport et de communication.

Nous sommes ravis du retour unanime des participants qui au travers d'un questionnaire ont fortement apprécié cette journée de découverte des patrimoines liés à l'eau. Cela ne peut que nous motiver pour l'organisation des journées 2010.

A l'année prochaine !

Yves Lapelletrie

Conseiller municipal de Oinville-sur-Montcient. Membre de la commission "communication".

BIBLIOTHÈQUE

Graine de lecteur

le mercredi 10 h 30. Salle du conte.

En début de séance, des lectures pour les tout-petits et en fin de séance, des histoires pour les plus grands. Prochaines lectures les 18 et 25 novembre et les 2 et 16 décembre. Entrée libre.



La Dictée

samedi 14 novembre 14 h.

Le rendez-vous est dans la bibliothèque, pour un moment de convivialité à partager avec tous les amoureux de la langue française. Venez goûter un texte à la saveur assassine !

Adolescents/adultes



Atelier d'écriture

mercredi 18 novembre 14 h, 15 h, ou 16 h, autour de peintures de Thierry Van Quickenborne. L'immersion dans un monde suspendu, étrange, qui invite au vagabondage de la pensée...et des mots. A partir de 9 ans.



La Gourmandise

Du mardi 1^{er} décembre au samedi 19 décembre : exposition, avec le concours de la bibliothèque départementale des Yvelines.

Un voyage gourmand à travers la découverte des saveurs, des odeurs, des couleurs, du plaisir de manger et des souvenirs d'enfance...



Atelier dessin

Mercredi 9 décembre 15 h, avec l'illustratrice Manuela Magni (livres publiés « Histoires de fruits et de légumes » et « Histoires du tapis volant et de la calebasse gourmande » chez Flies France). A partir de 8 / 9 ans.



SOLIDARITÉ

Don du sang
le 12 décembre 2009,
 de 16 h à 20 h
 Espace M. Cuche

Les principes fondamentaux du don du sang en France.

L'EFS s'engage à respecter 7 principes fondamentaux, inscrits dans la charte d'engagements de l'EFS.

- 1) Anonymat : seul l'EFS connaît l'identité du donneur et les données le concernant.
- 2) Bénévolat : le don du sang est gratuit et ne peut être rémunéré.
- 3) Volontariat : le don du sang est un acte librement accompli, sans aucune contrainte.
- 4) Non-profit : le sang et les produits sanguins ne peuvent être source de profit financier. Ils sont produits et fournis par un service public : l'Etablissement Français du Sang.
- 5) Hygiène : pour chaque donneur, le matériel utilisé est stérile et à usage unique.
- 6) Sécurité : les tests de dépistage des maladies transmises par le sang sont effectués de manière systématique sur chaque don.
- 7) Qualité : le respect des bonnes pratiques et les nombreux contrôles sur le matériel et les produits garantissent la meilleure qualité des produits sanguins distribués aux malades.

Restos du cœur

La campagne des Restos du Cœur reprendra le Lundi 30 Novembre 2009 et se terminera fin mars 2010.

Afin de pouvoir en bénéficier, vous êtes priés de vous présenter pour l'inscription le mercredi 25 novembre 2009 de 10 h à 11 h 30 au COSEC, avenue de la Gare à Vaux-sur-Seine.

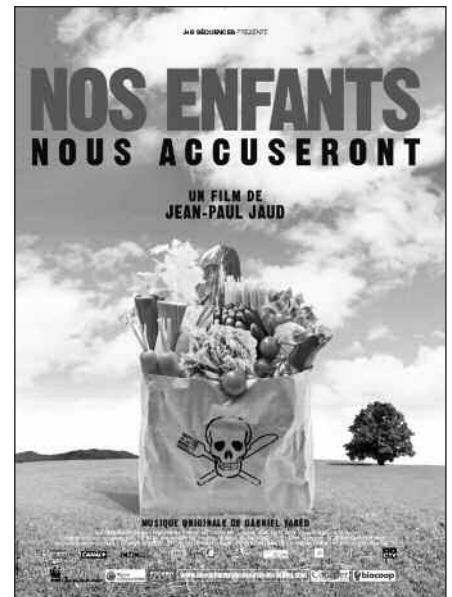
Se munir des documents suivants selon votre situation :

- sa carte d'identité ou titre de séjour
 - du livret de famille ou justificatifs d'Etat Civil des personnes à charge
 - d'une attestation de sécurité sociale - Attestation CMU
 - de justificatifs de ressources des 3 derniers mois : (bulletins de salaires, versement indemnités journalières, relevés de pension y compris les reiraites complémentaires, versement RMI)
 - les 3 derniers paiements des Assedic
 - les dernières attestations des Allocations familiales
 - la dernière quittance de loyer ou justificatifs des remboursements de crédits pour l'accession à la propriété
 - la pension alimentaire (décision du Tribunal)
 - l'avis d'imposition sur les revenus 2008
 - le certificat de scolarité
 - la bourses des études supérieures
 - le dossier d'endettement.
- Il n'y aura pas d'inscriptions le jour de l'ouverture.

Pour tous renseignements :

Tél : 01 34 74 29 51

Odette Bréard



Nos enfants
nous accuseront
 vendredi 29 janvier 2010
 à 20 h 30
 Espace M. Cuche

Cette soirée, proposée par l'association "Vaux contre le cancer", présente le film écrit et réalisé par Jean Paul JAUD, qui raconte la courageuse initiative d'une municipalité du Gard : Barjac, qui décide d'introduire le Bio dans la cantine scolaire du village.

Le réalisateur brosse un portrait sans concession des problèmes soulevés par cette décision. Réactions du milieu rural, des parents et des enfants dans cette région de production de fruits utilisant la chimie agricole.

Les images magnifiques de ce village authentique de Provence, où l'on voit évoluer les enfants et les habitants, donnent une acuité particulière à tous les problèmes soulevés et à toute les solutions proposées

Ce film est en exploitation depuis environ 8 mois dans les grandes et petites villes, mais aussi en Belgique, Canada, Espagne, Suisse. (il a été projeté à Achères en février 2009 et aux Mureaux en octobre 2009)

La projection sera suivie d'un débat public avec plusieurs intervenants dont le réalisateur Jean Paul JAUD et Biocoop du Mantois. Ne manquez pas cette soirée exceptionnelle à Vaux sur Seine à l'Espace Marcelle Cuche rénové (sono, écran, projection, sièges)

La bande annonce de ce film est visible sur le site internet :

nosenfantsnousaccuseront-lefilm.com

Jean Gineste

CCAS Sondage

Votre avis nous intéresse.

Voyage des Séniors :

si vous deviez partir en voyage,

quel mois choisiriez-vous ? juin ou septembre.

Quelle destination ? montagne, mer, campagne.

Quelle durée ? 8 jours ou 5 jours.

Réponse par téléphone avant fin la novembre 2009

Madame Bianco au 01 30 99 91 55

ASSOCIATIONS

Frédéric Chopin

La toute nouvelle École de Musique Frédéric Chopin a ouvert ses partitions et accueille chaque semaine petits et grands. Au programme de la saison 2009 - 2010 : cours de piano individuels et collectifs tous niveaux et éveil musical par le jeu, la manipulation et le chant pour les 3 - 6 ans. Découverte totale pour les uns, entraînement et perfectionnement pour les autres, plaisir et bonne humeur pour tous ! L'aventure vous tente ? N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Les inscriptions restent possibles tout-au-long de l'année. Lieu des cours : 144, rue du Général de Gaulle à Vaux-sur-Seine. Plus de renseignements au 06 72 22 54 90 ou sur notre site internet www.ecolechopin.org contact@ecolechopin.org Musicalement vôtre,

Sébastien Fontaine, Président.



ADGV

Inscriptions : avec l'accord des professeurs, nous pouvons encore accepter quelques inscriptions en :

Modern'jazz

Lundi entre 16 h 45 et 21 h (3 cours : 6 - 8 ans ; préados ; adultes) Espace M-Cuche

Danse classique

Mercredi entre 18 h 15 et 20 h 30 (3 cours : niveau 1, 2, 3, 4) au Coscec

Gym renforcement musculaire

Mardi 19 h à 20 h 15 Espace M-Cuche

Fendelkraïs

Vendredi de 10 h à 11 h 15 Espace M-Cuche

Calendrier 2009-2010

Assemblée générale et soirée ADGV :

Samedi 12 décembre, à 19 h,
Gala de danses de fin d'année :

26 et 27 juin 2010.

Réservez votre week-end !!!

Renseignements

06 63 65 21 32

ou sur notre site : www.adgv.asso.fr

Pieds de Vaux

L'ASV organise le Dimanche 6 décembre prochain sa 13^{ème} randonnée "La Marche des Pieds de Vaux" avec deux circuits de 20 et 10 kms. Renseignements auprès de Jocelyne Delafosse : 01 30 99 78 18



VIVE LES VOISINS !

Comme tous les ans à la même époque, notre commune a pris son visage festif et amical. Entre le 6 Juin 2009, date de la 1^{ère} Fête des Quartiers (secteurs des Tionnets, Jonquet et Ile de Vaux) et le 12 Septembre (rencontre des Punais et de la Plage Caron), en tout 16 quartiers se sont mobilisés cette année autour de vauois organisateurs volontaires pour tout simplement partager un instant de convivialité entre voisins et accueillir de nouveaux venus.

La palme cette année revient au Quartier Rive-Seine/avenue de Paris où les festivités ont duré toute la journée avec la présence de quelques anciens de l'ORPEA.

Nous notons chaque année une augmentation du nombre de participants de ces Fêtes de Quartiers, preuve qu'en ces périodes dites difficiles nous éprouvons le besoin de nous regrouper autour d'un buffet et de resserrer des liens avec ceux qui nous sont localement les plus proches : les Voisins.

Micheline Deleau

Maire adjoint déléguée aux quartiers



L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES DE VAUX-SUR-SEINE

vous propose de passer une belle soirée de chansons avec

NICOLE RIEU



qui sera entourée en première partie de jeunes talents : Madeline Caradec, Thomas Boissy, Fred Elian, Jean Michel GrandJean...

SAMEDI 28 NOVEMBRE

Espace Marcelle-Cuche à 21 h

Réservations :

par téléphone : 06 10 91 30 80

par mail : magnindaniel78@sfr.fr

Prix d'entrée : 15 €

12 € de 12 à 15 ans

Gratuit pour moins de 12 ans

Suite au décès de notre amie Denise PLAT, l'adresse du siège de l'association est en instance de transfert à la mairie. Dans l'attente pour nous écrire : Daniel Magnin, Président de l'AAEEV 16 rue des bouvreuils, 78130 Les Mureaux

CONCERT DE NOËL

Dimanche 13 Décembre à 16 h

Église St Pierre es Liens

Concert au profit du centre pour malades d'Alzheimer, soutenu par le Lions club de Meulan-les Mureaux.

L'orchestre et les chœurs de l'école municipale de musique de Verneuil s/Seine présente : Bizet, Brahms, Bloch, Poulenc...

Prix : 12 €

enfants moins de 12 ans : €

Billets en vente sur place 45 mn avant le concert, ou réservations par téléphone au : 01 34 75 50 41

LE SITE INTERNET DE LA VILLE évolue et fait peau neuve.

Le site internet communal a acquis ses lettres de noblesse depuis de nombreuses années car Vaux sur Seine a su très rapidement innover et être dans les premiers à se lancer sur la toile du Net.

L'heure du changement a sonné ! Objectifs ? Evoluer sans bouleverser les habitudes des utilisateurs. Un pari audacieux, pétri d'innovations technologiques.

UN SITE PORTAIL

Le site internet communal permet aux différents services communaux de « publier » une quantité importante d'informations à destination des citoyens.

L'administration communale n'est pas la seule à tirer profit de ces outils. Les entreprises, commerçants et les acteurs du secteur associatif témoignent d'un intérêt croissant pour ce projet.

Sa vocation est d'être un portail communal, lequel permet une meilleure circulation de l'information entre les citoyens et combat la fracture numérique en favorisant l'accès des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

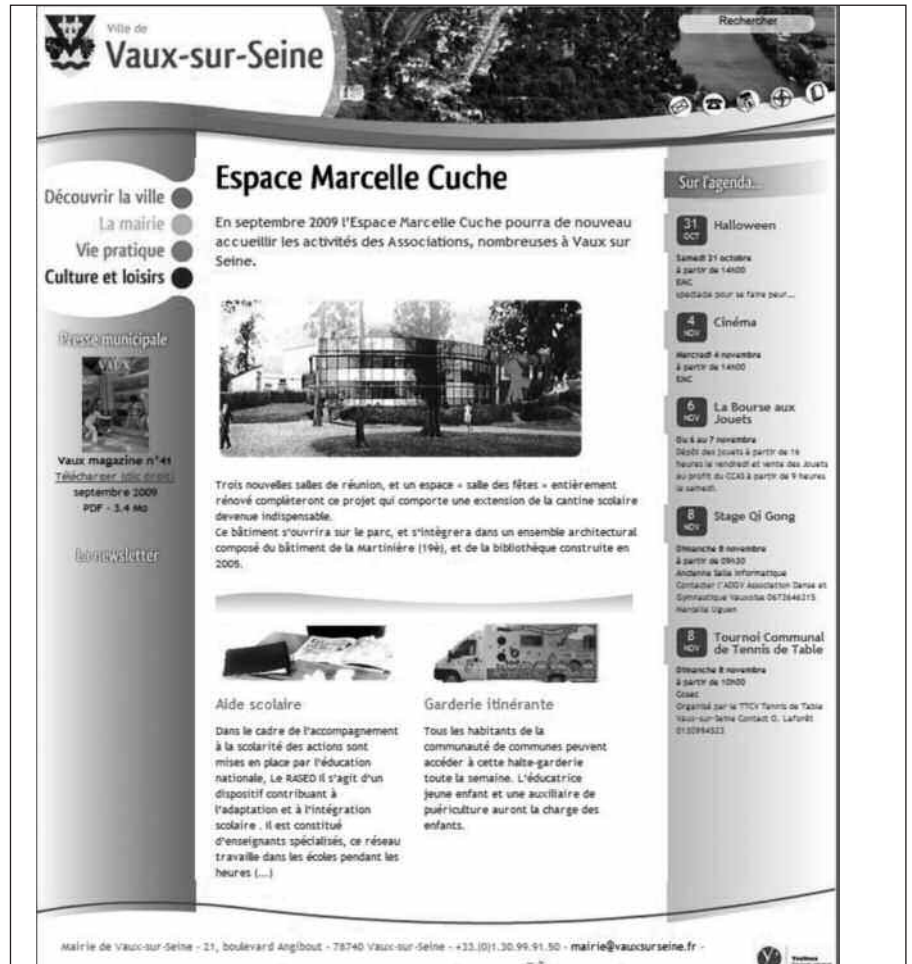
En 2009, une réflexion est engagée pour rénover plus globalement le site internet communal.

Un cahier des charges détaillé précisant les nouveaux contenus, les services et les nouvelles fonctionnalités en ligne souhaités pour le futur site internet de la ville a été mis en place.

Après une consultation auprès de plusieurs sociétés, une entreprise a été retenue pour réaliser la mise en œuvre du nouveau site aidé par le conseil général des Yvelines.

LES NOUVEAUTÉS GRAPHIQUES

- Un visuel plus attractif accessible sur tous les navigateurs et conforme aux normes d'accessibilité (WAI, W3C et



▲ Page d'accueil du site avec annonce des prochains rendez-vous évènementiels dans la ville.

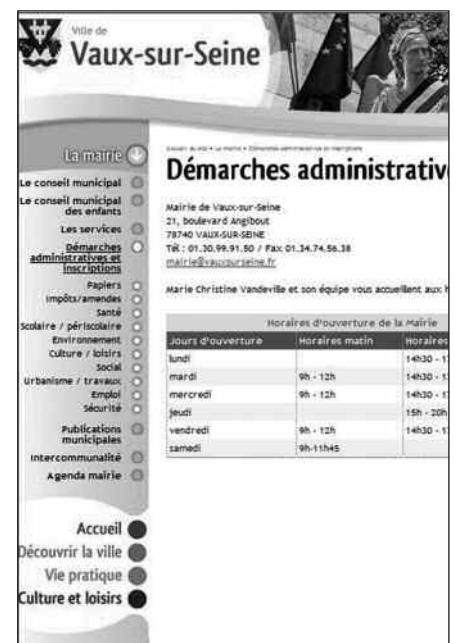
▼ Page mairie avec les sous rubriques administratives (actes de naissance, impôts, urbanisme, scolaire et périscolaire, santé, emploi, social etc...).

RGAA) entièrement personnalisé.
- La nouvelle version offre une utilisation plus rationnelle de l'espace disponible et une plus grande mise en valeur des éléments d'information.
Nous avons la possibilité de mettre en ligne une sélection de vidéos, de sons (mp3) et de multiples diaporamas.

Quatre thématiques principales :

- Découvrir la ville.
- La mairie.
- Vie pratique.
- Culture et loisirs.

Ces thématiques sont scindées en catégories toutes accessibles rapidement et mieux orientées.





▲ Consultation de documents reliés comme un livre. Ici page "Découvrir la ville" chapitre patrimoine, sujet "la Seine".

LES NOUVEAUTÉS FONCTIONNELLES, DYNAMIQUES ET INTERACTIVES

- Moteur de recherche avancé.

Recherche dynamique par mots clés qui permettent d'accéder aux meilleurs résultats en un seul clic dans le contenu, images, documents joints et liens.

- Pictogrammes.

Ils favorisent des accès directs et rapides : contacter la mairie, des annuaires (entreprises, commerçants, associations, numéros utiles), agendas, plan de la ville géo-localisation, documents à télécharger.

- Agenda.

Des événements plus visibles, ils pourront comporter des images, photos. Un affichage en page d'accueil des tous les événements, gage d'équité pour tous.

- Dialogue.

Mise en place de multiples formulaires en lignes pour demander des informations, communiquer avec les services ou les élus, s'inscrire sur le site, se faire connaître...

- Votre avis nous intéresse.

Des sondages, enquêtes et dialogue peuvent être mis en place pour recueillir les avis et suggestions des Vauxois.

- Télé-services.

L'outil permet l'échange de données et nous pourrons développer l'e-administration (inscriptions, paiements...)

- Rester en contact.

Visualisation rapide du dernier journal communale et inscription à la Newsletter. La mise en ligne de la version rénovée du site est prévue pour fin 2009.

Alors à bientôt sur www.vauxsurseine.fr

Ana Monnier,

Maire adjoint à la Culture

Sondage STIF

Le Syndicat des Transports d'Île de France (STIF) organise une enquête menée par la TNS Sofres afin de mieux connaître les pratiques de déplacement quotidiens des franciliens.

Les ménages sollicités seront informés par courrier. Des enquêteurs de la société TNS Sofres les contacteront pour fixer un rendez-vous. La carte professionnelle au nom de la société est le garant du statut des enquêteurs réalisant les entretiens. Les données recueillies seront indispensables pour évaluer les choix passés et concevoir les politiques de transport de demain. Elles fourniront aux autorités compétentes des éléments essentiels pour décider des améliorations à apporter à la circulation, au stationnement, aux transports collectifs, aux infrastructures en Île de France ainsi qu'à la préparation de l'avenir.

Cette enquête sera réalisée durant la période d'octobre 2009 à fin avril 2010.

Covoiturage

Créé en octobre 2007 à l'initiative du Conseil général, pour son personnel, le site : www.covoiturage.yvelines.fr est une plate-forme destinée à faciliter la mise en relation des personnes souhaitant covoiturer pour des trajets occasionnels au réguliers, domicile-travail ou extraprofessionnels.

Ce service, hébergé et géré par la société GREENCOVE, est accessible via internet (www.covoiturage.yvelines.fr) ou par téléphone 01 41 52 54 01.

Une question sur l'énergie ?

Pensez Espace Info-Energie

Les conseillers de Espace Info Energie sont à votre disposition pour vous conseiller gratuitement, objectivement et en toute neutralité sur les moyens de réduire vos consommations énergétiques, d'installer des énergies renouvelables ou plus généralement sur les questions liées à l'énergie dans l'habitat (chauffage, isolation, matériaux naturels, eau chaude, sanitaire...)

Energies Solidaires

Rue Panhard Levassor

78 570 Chanteloup Les Vignes

01 39 70 23 06 – Espace Info Energie

01 39 70 23 07 – Délégué Général

contact@energies-solidaires.org

La Marine vous offre un métier

Vous avez entre 17 et 25 ans, de niveau troisième jusqu'à bac+2, la nationalité française, vous savez nager et avez accompli la Journée d'Appel de préparation à la défense. La Marine vous propose pour 1 an, quatre ans ou plus, des métiers passionnants dans des domaines variés : combattant, bureaucratique, technique maritime ou aéronautique, mais aussi infirmerie, cuisine, comptabilité, etc...

Venez nous rencontrer au : Centre d'Information et de recrutement des forces armées de Pontoise.

Tél : 01 34 43 94 00

Internet : www.devenirmarin.fr

cirfa.pontoise@marine.defense.gouv.fr

TRIBUNE D'EXPRESSION

Nous poursuivons nos efforts sur le secteur "Commerces - Entreprises" avec lucidité et patience. Recensement des entreprises, localisation des commerces, reconstruction du marché. Celui-ci est la première étape visible de la volonté de sauvegarder nos commerces. Les faire travailler, c'est faire vivre la commune !

"Vivre à Vaux ensemble"

TÉLÉTHON

Une manifestation Téléthon, c'est une grande fête de solidarité, un événement festif, populaire qui permet de récolter des fonds. Vaux sur seine se lance dans ce nouveau défi tout un week end et, lors de notre première réunion, les associations ont répondu présentes.

Notre prochaine réunion aura lieu le 16 novembre 2009 à l'espace Marcelle-Cuche à 20 h 30, si vous souhaitez vous investir n'hésitez pas à nous rejoindre.

A Vaux sur Seine, VOCALISE lancera le Téléthon vendredi 4 décembre à l'espace Marcelle-Cuche à partir de 20 h, les sportifs seront à l'honneur samedi 5 décembre toute la journée au Cosec et des défis musicaux vous attendent dimanche 6 décembre après midi sur la scène de l'espace Marcelle Cuche. Mais toutes les idées sont bonnes à prendre et tout le monde peut s'investir.

En y participant vous soutenez la recherche et les malades car le téléthon est un événement porteur de sens et de valeur humaine.

Ana Monnier,

Maire adjoint aux affaires Culturelles

COUPS DE POUCE

"AUX FLEURS DE LILI"

Bienvenue à Vanessa Desbuissons notre nouvelle fleuriste.

Ouvert du mardi au samedi

9 h - 13 h et 14 h 30 - 20 h

Dimanche de 9 h à 13 h 30

170 rue du Général de Gaulle

Tél : 01 34 92 75 26

M. BALI

Maçonnerie générale,
construction, rénovation,
maison individuelle
01 30 22 28 07
06 79 59 48 66

112 rue du Général de Gaulle

Email : bali.makhlouf@yahoo.fr

MENSUEL GRATUIT RÉALISÉ PAR
LE COMITÉ DE RÉDACTION.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
JULIEN CRESPO.
MAQUETTE JHO
TIRAGE : 2 000 EXEMPLAIRES.
IMPRESSION PAR ART DIMENSION

DATES À RETENIR

Novembre

11

Cérémonie de l'armistice,
cimetièrre de Vaux à 10 h 45

14

La dictée
Bibliothèque municipale à 14 h

15

Tournois de Ping-pong
toute la journée au Cosec.
Repas de la FNACA, Espace M-Cuche

28

Gala des Anciens élèves
Espace M-Cuche à 21 h

Décembre

4

Vocalises chante pour le Téléthon
Espace M. Cuche à 20 h 30

5

Téléthon : défis sportifs au Cosec
toute la journée

6

Marche des Pieds de Vaux
Téléthon : talents musicaux
Espace M. Cuche à partir de 15 h

10

Goûter de Noël des aînés
Espace M. Cuche à 15 h

12

Don du sang
Espace M-Cuche de 16 h à 20 h

13

Concert de Noël
Église St Pierre es Lien à 16 h

23

Séance cinéma enfants
Alvin à 14 h Espace M. Cuche

26

Séance cinéma enfants
Lol à 14 h Espace M. Cuche

Janvier 2010

10

Voeux du maire
Espace M. Cuche à 17 h 30

24

Ass. Générale des Pieds de Vaux
Espace M-Cuche

29

"Nos enfants nous accuseront"
Espace M-Cuche 20 h 30

SPECTACLES DE NOËL
DES ÉCOLES

Le 15 décembre

à l'école maternelle

Le 18 décembre

à l'école primaire

Nouveaux Vauxois

Vous venez d'emménager dans notre commune ?

Faites vous connaître

- en téléphonant à la mairie au 0130999150

- en envoyant vos coordonnées à

accueil@vauxsurseine.fr pour une prise de

contact courant janvier 2010 avec les diffé-

rents intervenants de la vie vauvoise.

Une erreur s'est glissée dans notre
magazine de rentrée.

Il fallait lire, à la page 47

Pédicure podologue

Cédric Scholer

01 34 92 97 37 & 06 60 59 03 00

MAGAZINE
de VAUX

Toutes nos excuses à ceux qui n'ont pas
reçu le magazine de la ville fin août.

Ceux qui désirent une copie peuvent
en faire la demande à la mairie en télé-
phonant au : 01 30 99 91 50.

PROCHAINE PARUTION DE VAUX MAGAZINE FIN JANVIER 2010.

REMISE DES TEXTES ET PHOTOS AVANT LE 20 DÉCEMBRE